

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE LOCALE

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques de planification des investissements urbains et leur mode de financement.
- Définir le mode de gestion le plus adapté à l'infrastructure ou au service offert à la population.
- Maîtriser les procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics locaux
- Maîtriser les étapes de conception et de mise en oeuvre des projets d'aménagement sur la collectivité.

LES + DE VOTRE FORMATION

- Une présentation du cadre législatif et réglementaire du pays est réalisée en fonction de la provenance des participants

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de collectivités locales;
- Service déconcentrés de l'État;
- Cadres de ministères de tutelle.

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 ou 10 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La planification des investissements publics locaux

- Les principes d'élaboration, d'exécution et de suivi du budget de la collectivité locale.
- Les modes de financement des investissements publics locaux.
- La conception et l'élaboration du plan de passation des marchés.
- Les techniques de programmation financière.
- Les outils de définition des priorités.



présentiel ou @learning

Module 2

L'organisation et la gestion des services publics locaux

- L'organisation d'un service public local.
- Les différentes modalités de gestion des services publics locaux.
- Les délégations de services publics : mode de gestion, contractualisation et procédures de mise en oeuvre.
- Le calcul du coût du service, des tarifs ou des redevances.
- Le suivi et le contrôle administratif et financier.



présentiel ou @learning

Module 3

La passation et l'exécution des marchés publics locaux

- Les différentes formes de marchés publics.
- La mise en concurrence : la Commission d'appel d'offres, le dossier de consultation, le calendrier et les délais impératifs.
- L'attribution et la négociation des contrats ; le rôle de l'exécutif et de l'assemblée délibérante dans l'attribution des marchés publics.
- Le suivi administratif, technique et le suivi financier.
- La réception provisoire, définitive, la clôture des marchés publics.
- Les contrôles externes.



présentiel ou @learning

Module 4

La conduite de projets d'aménagement

- Les politiques foncières.
- La planification urbaine et l'élaboration des documents d'urbanisme.
- La conception du projet urbain : la concertation préalable ; les études de faisabilité.
- La mise en œuvre du projet urbain : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage déléguée.



présentiel ou @learning

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation